Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 26/06/2024

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN LA BERGERIE DU DOUR ELEGO GAEC La Bergerie du Dour Elego rappelle Tomme Bio de Brebis du Dour Elego



- Noms des modèles ou références concernés : **Tomme Bio de Brebis du Dour Elego**
- Marque : **La Bergerie du Dour Elego**
- **Lot 15 Date de durabilité minimale entre le 19/06/2024 et le 12/07/2024**
- Conditionnements : **Emballage en papier alimentaire**
- Date début/fin de commercialisation : **du 30/05/2024 au 25/06/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Régions : Bretagne**
- Distributeurs : **Casino - Plouigneau - 29 Biocoop Beg douar - Plestin - ,22 Dans le panier d'Eve - St michel en grève - 22 Aux comptoirs - Plufur - 22 Super U - Tregastel - 22**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de présence de listera monocytogenes dans les tommes du lot 15 car présence confirmée dans l'échantillon analysé**
- Risques encourus par le consommateur : **Intoxication**
- Description complémentaire du risque : **Risque de contracter la listeriose pour les personnes sensibles à la listeria**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 12 juillet 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0611882330**
- Informations complémentaires publiques : **- L'ensemble du lot a été retiré de la commercialisation. Certains de ces produits ont été commercialisés avant la mesure de retrait. - Toutes les DDM comprises entre le 19 juin et le 07 juillet sont concernés par la procédure.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre